

Laval, le 29 mai 2023

Note aux responsables légaux des ELEVES NON BOURSIERS

BOURSE nationale de lycée pour l'année scolaire 2023-2024

Lancement officiel de la campagne de bourse de lycée pour la rentrée 2023, à compter du 29 mai et jusqu'au 5 juillet 2023.

Dans le cadre de la simplification des demandes de bourse scolaire, **un service en ligne est mis en place** (voir procédure ci-jointe), cette formule est à privilégier pour étude du dossier plus rapide.

Toutefois, vous avez encore la possibilité de faire votre demande à l'aide du dossier (en pdf modifiable) ci-joint.

Avant toute demande vous pouvez utiliser le simulateur de bourse (adresse ci-dessous), afin de savoir si vous êtes éligible ou non à une bourse de lycée :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Nous vous incitons fortement à **déposer votre demande de bourse dès maintenant**, vous disposerez ainsi de la réponse à votre demande (*droit ouvert ou refus*) pour la ré-inscription de votre enfant.

Le secrétariat de la Proviseure se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.